

*Joris Deville,
l'agriculture
exemplaire.* p. 4

*Budget 2024:
maintenir le cap.*
p. 12

*Aux arbres
citoyens.* p. 16

C'EST À BOURG

Le magazine des Burgiennes et des Burgiens

N°281 . MARS.-AVR. 2024



Grand format **P. 8**

AGIR POUR VOTRE TRANQUILLITÉ



APOLLINE GROS

10 ANS D'ÉKINOX : LE GRAND SHOW !

**SWISH SHOT DE GORILLA,
LA MASCOTTE DES SUNS (NBA)**



APOLLINE GROS



SPECTACLE PRÉSENTÉ À LA SCÈNE NATIONALE DE BOURG @ PEDRO SARDINHA

COCKTAIL D'ÉNERGIE AVEC VIA INJABULO

Sommaire.

TÊTES D’AFFICHE.

- 4 Joris Deville, l’agriculture exemplaire.
- 5 Anne Blain, l’art de la transformation.

GÉOLOCALISÉS.

- 6 300 000 € supplémentaires pour Notre-Dame.

GRAND FORMAT.

- 8 Agir pour votre tranquillité.

PETITS FORMATS.

- 12 Budget 2024 : maintenir le cap
- 13 La renaissance du Dévorah.

ÇA, C’ÉTAIT AVANT.

- 16 Aux arbres citoyens !

TRIBUNE.

- 18 L’expression des groupes minoritaires du Conseil municipal.

CLAC !

- 19 Bourg en images.

GUILLAUME ATGER



PAR **JEAN-FRANÇOIS DEBAT**
 MAIRE DE BOURG-EN-BRESSE
 PRÉSIDENT DE GRAND BOURG
 AGGLOMÉRATION
 CONSEILLER RÉGIONAL
 AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

LOGEMENT POUR TOUS : BOURG AGIT

Je le constate lors de mes échanges avec les Burgiens : de plus en plus de foyers sont en grande difficulté pour trouver un logement, en location ou en acquisition, avec un loyer ou un prix compatible avec leurs revenus. L’inflation, la hausse brutale des taux d’intérêt ont amplifié cette réalité. De fait, en France, les chiffres de la construction de logements n’ont jamais été aussi bas depuis les années 1990.

Je veux dire ici ma grande déception et mon inquiétude quant aux choix faits à l’échelle nationale. Là où nous attendions une mobilisation inédite des pouvoirs publics, le Gouvernement n’apporte aucun outil nouveau à la hauteur des enjeux. Au contraire, la seule mesure annoncée est le détricotage invraisemblable d’un outil qui fonctionne – c’est reconnu au-delà des clivages politiques –, la loi SRU*, qui oblige les communes de plus de 3 500 habitants en zone urbaine à disposer, d’ici à 2025, de 20 % ou 25 % de logements locatifs sociaux. C’est grâce à cette loi que les communes qui n’avaient quasiment pas de logements sociaux en ont aujourd’hui et que la concentration excessive de ces logements dans certains quartiers a pu être réduite. C’est un outil « anti-ghettos ». 70 ans après l’appel de l’abbé Pierre, le remettre en cause est incompréhensible et contre-productif : cela va rendre la construction moins dynamique et réduire l’accès des familles modestes au logement.

À Bourg-en-Bresse, nous ne pouvons pas tout faire, mais nous avons une feuille de route : la Ville agit à son échelle. Avec le programme Action Cœur de Ville, qui a déjà permis la réhabilitation de 160 logements, Bourg-en-Bresse dispose de nouveaux outils pour acheter, rénover et remettre sur le marché des logements en centre-ville. Avec la révision du Plan Local d’Urbanisme, nous nous donnons un cap clair : construire entre 160 et 180 logements par an, notamment en accession à la propriété ; réduire le nombre de logements vacants et conforter le logement social, en partenariat avec les bailleurs sociaux et notamment avec Grand Bourg Habitat qui met en œuvre des programmes de rénovation d’ampleur de son parc. Des programmes immobiliers privés, qui répondent à une diversité de besoins, sont aujourd’hui en chantier. De nouveaux sortiront de terre, dans le respect de notre cadre de vie et de notre patrimoine, dans des proportions acceptables et toujours en concertation avec les riverains. C’est la voie que je souhaite que nous prenions, car si se loger est un droit fondamental, c’est aussi une des conditions du développement harmonieux de notre ville.

**loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains*



Directeur de la publication : Jean-François Debat, maire de Bourg-en-Bresse. **Rédacteur en chef :** Slim Mazni. **Journalistes :** Géraldine Bourgeay-Marin et Nicolas Lagrange. **Photo Une :** Géraldine Bourgeay-Marin. Remerciements à la boutique *Le Monde d’Emma*, rue Pasteur. **Service communication :** Mairie de Bourg-en-Bresse, place de l’Hôtel de Ville, quartier Bourg Centre, BP 90419, 01012 Bourg-en-Bresse Cedex. Téléphone : 04 74 45 70 01, communication@bourgennes.fr. **Conception :** *Le Magazine*. **Préresse :** Anne Claudel. **Impression :** Comimpress. **Distribution :** Médiapost. **Tirage :** 27 400 exemplaires. **Dépôt légal :** ISSN-0767-967X. **Magazine lu par la Bibliothèque sonore.** Ce magazine est imprimé sur du papier 100 % recyclé.



« Ici, on cherche à promouvoir auprès des jeunes en formation une agriculture exemplaire. »



Joris Deville

L'AGRICULTURE EXEMPLAIRE.

Directeur de l'exploitation agricole du lycée des Sardières*, Joris Deville a reçu au nom de l'établissement le prix de la Crête d'or 2023 des mains de Georges Blanc.

*Établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricoles

**Appellation d'origine protégée

Bio express

1989 Naissance dans le Charolais-Brionnais

2019 Prise de poste aux Sardières

2023 Prix de la Crête d'or

Le prix de la Crête d'or, c'était une première. Une reconnaissance pour l'équipe de l'établissement, un exemple à suivre pour les élèves.

Diplômé d'AgroSup Dijon, Joris Deville a rejoint en 2019 Les Sardières en tant que directeur de l'exploitation, après avoir exercé dans l'enseignement agricole. Il jongle entre ses casquettes de manager, d'agriculteur et de pédagogue. « Ce qui me plaît ici, c'est l'aspect vivant du travail, il y a du sens dans ce que l'on fait. » Forte de quatre salariés et d'un apprenti, l'équipe des Sardières élève chaque année près de 8000 volailles de Bresse et environ 12000 volailles fermières de l'Ain et s'occupe d'un troupeau de vaches laitières. Un élevage qui se veut exemplaire. « Nos poulets ont plus de place dans nos champs que les étudiants dans leur logement à Paris. » La boutade adressée à un groupe en visite aux Sardières fait sourire, mais reflète

la réalité de l'A.O.P.** Volaille de Bresse, exigeant une alimentation de qualité issue du terroir bressan et un savoir-faire traditionnel.

FORMER ET INNOVER

Les Sardières forment chaque année 400 élèves, 480 apprentis et des personnes en formation continue. Un passage par les stabulations réservées aux génisses et aux veaux permet de prendre la mesure du travail de recherche entrepris. « Nous testons un nouveau paillage avec une sous-couche de plaquettes de bois issues d'une gestion durable de nos haies. On constate un meilleur drainage des fluides. C'est plus de propreté et de confort pour nos animaux. » Une innovation qui participe au bien-être animal, l'exigence majeure de l'établissement. « Ici, on cherche à promouvoir une agriculture exemplaire et à valoriser avec Sardélices, la boutique de vente directe, les produits de la ferme. »



**DENISE
DUMONTET**

**SOUTENIR
LES FAMILLES**

C'est l'engagement d'une vie. La famille est l'élément structurant de la vie de Denise Dumontet. Cadette d'une fratrie de 10 enfants, elle est touchée étant enfant par le travail accompli par un travailleur familial venu soutenir sa mère. Au point d'en faire son métier, technicienne de l'intervention sociale et familiale, qu'elle exercera toute sa vie. Fille d'un syndicaliste convaincu et actif dans les associations de son village, le virus de l'engagement pour les autres ne la quitte pas. Son métier la conduit à la Confédération Syndicale des Familles (CSF) de l'Ain qu'elle préside et où elle soutient les familles dans tous les domaines de la vie quotidienne : « On voit les familles, on les accompagne, on essaie de les autonomiser. Nous sommes également leur porte-voix ». À l'Union départementale des associations familiales de l'Ain (UDAF), elle agit pour l'habitat et le cadre de vie. Une vie au service des autres récompensée en janvier dernier par la médaille de l'engagement associatif décernée par le maire de Bourg-en-Bresse.



**YOLANDE
FEMME DE CŒUR**

« Par solidarité envers les femmes et les hommes atteints de cancer du sein », Yolande s'est lancée dans l'action coussin cœur impulsée par le centre socioculturel de la Grande Reyssouze et l'association Jemna Mix'Attitudes. Dès septembre, aux côtés d'habitants du quartier, de partenaires du centre social et d'agents de la Ville elle a participé à des ateliers couture afin de confectionner, selon un patron très précis, une soixantaine de coussins en forme de cœur. « Placé sous le bras, ce coussin, imaginé par un médecin américain, soulage les douleurs postopératoires d'un cancer du sein », précise Yolande qui est fière « d'avoir fait quelque chose d'utile pour les autres, tout en bavardant et en rigolant avec des participants de toutes origines, de tous milieux. » Remis à l'association burgienne Blanc Bleu Rose, les coussins seront donnés à la clinique Convert, au centre hospitalier de Bourg et à d'autres établissements de santé de la région. En octobre prochain, les ateliers seront reconduits.



ANNE BLAIN

**L'ART DE LA
TRANSFORMATION**

Le mot : Poétique

« Donner une seconde vie à des objets oubliés », telle est la philosophie d'Anne Blain, tapissier, décorateur et abat-jouriste, avenue Alphonse-Baudin. Ce métier, « alliant technique et créativité », elle en rêvait depuis l'enfance. « En fin de 3^e, je souhaitais intégrer la prestigieuse école Boule. Mes parents se sont opposés. Il est vrai que dans les années 1970, les métiers manuels n'avaient pas la cote », se souvient Anne. Après avoir exercé 10 ans comme biochimiste, elle se reconvertit. Décroche son CAP de tapissier, décorateur, garnisseur et crée son entreprise à Rillieux-la-Pape, puis à Miribel. En 2022, elle installe sa boutique-atelier à Bourg, « pour l'ouverture artistique des habitants ». Fauteuils, tabourets, luminaires, objets textiles... revivent entre ses mains. Outre la restauration de pièces confiées par des clients ou chinées, Anne aime laisser parler sa créativité. Un univers poétique et coloré, composé de pièces uniques à découvrir !

+ Facebook : quidnovcreation
Insta : quidnovcreationtapissier



GRAND BOURG AGGLOMÉRATION

LA TRAVERSE LIVRÉE CE PRINTEMPS

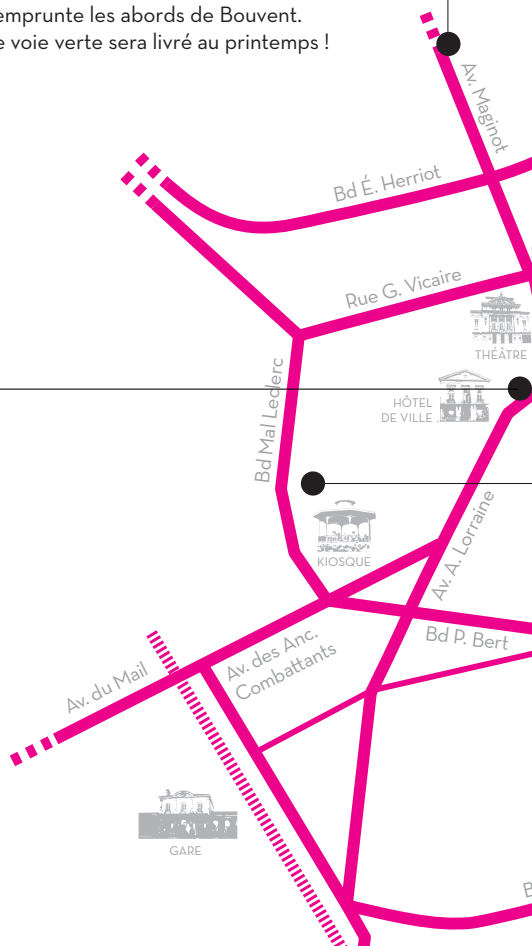
Les travaux de La Traverse se poursuivent à Bourg-en-Bresse. Cela a débuté avec les 700 mètres de voie réalisés avenue de Marboz entre le giratoire de Louhans et le canal de la Reyssouze ayant fait l'objet de l'aménagement d'une piste cyclable bidirectionnelle de 3 mètres de large, la réfection de la chaussée, la reprise du trottoir et des quais bus. L'aménagement se poursuit également entre l'avenue Amédée-Mercier et la mairie de Saint-Just avec un tracé qui emprunte les abords de Bouvent. Ce nouveau tronçon de voie verte sera livré au printemps !

300 000 € SUPPLÉMENTAIRES POUR NOTRE-DAME

En 2024, pour sauvegarder ce patrimoine d'exception, la Ville lance une restauration d'ampleur. Des charpentes aux couvertures, des façades aux vitraux, Notre-Dame va retrouver son lustre d'antan. En décembre dernier, la Mission Patrimoine portée par Stéphane Bern a annoncé les montants alloués aux 100 sites lauréats du loto du patrimoine. L'édifice va bénéficier d'une dotation de 300 000 euros, le montant maximum ! Pour compléter le financement des travaux, une souscription est proposée pour celles et ceux qui souhaitent apporter leur pierre à l'édifice. Les dons sont à effectuer sur le site de la Mission Patrimoine : missionbern.fr



SERGE BUATHIER



UN SECOND POINT DE VENTE POUR LA STATION

Depuis le 15 janvier, il est possible de louer un vélo* de La Station directement à l'agence Grand Bourg Mobilités du Champ-de-Foire. Avec la boutique historique située à la gare SNCF, les Burgiens disposent d'un deuxième point de location. Il n'a jamais été aussi simple de passer au deux-roues !

* à l'exclusion des vélos familiaux



GUILLAUME ATGER

72 LOGEMENTS RÉNOVÉS

Sacré coup de jeune pour la résidence Parc Reyssouze gérée par la SEMCODA. Les deux bâtiments qui accueillent 72 logements ont été rénovés pour améliorer le confort des locataires et diminuer de 36 % la consommation énergétique.

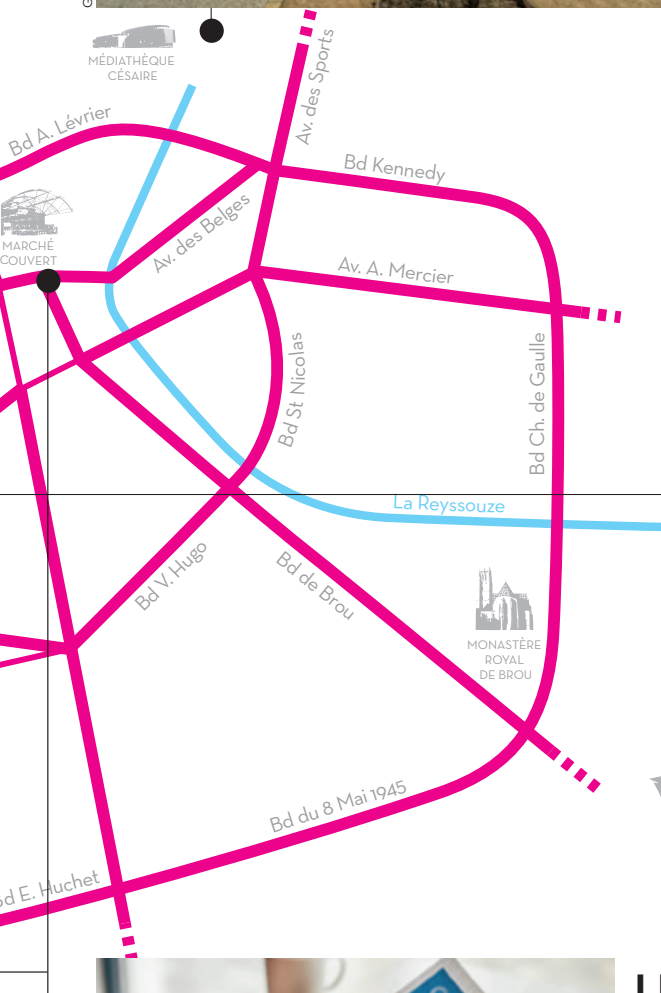
Les travaux ont mobilisé de nombreux corps de métiers pour procéder au désamiantage, à l'isolation thermique par l'extérieur, au remplacement des menuiseries PVC, à la pose de volets roulants, à l'embellissement des parties communes, la résidentialisation des espaces extérieurs, la sécurisation électrique des bâtiments...

Au printemps, les locataires auront le plaisir de vivre dans un environnement bien plus agréable et optimisé pour réduire leurs factures de chauffage.

> Coût des travaux : 3,1 M€ H.T.



GÉRALDINE BOURGEAY-MARIN



Un verger à croquer !

Projet lauréat de la 1^{re} édition du budget participatif de la Ville, fruit de la fusion de trois idées portées par des habitants et le conseil citoyen du secteur Gare-Peloux-Mail-Citadelle, le verger du Champ-de-Mars est devenu réalité. Début février, sept pommiers, poiriers et pruniers, pleins vent et demi-tiges, ont été plantés par les services de la Ville avec la participation active des initiateurs du projet. Agrémenté de bancs, ce lieu de cueillette offrira, à la belle saison, un nouvel espace ombragé et convivial en cœur de ville.



GÉRALDINE BOURGEAY-MARIN

LES RENDEZ-VOUS DE L'EMPLOI

Vous êtes à la recherche d'un emploi, d'une alternance ou d'un job d'été ? Ne manquez pas ce rendez-vous ! Recruteurs, entreprises et organismes de formation vous accompagneront dans le retour à l'emploi. Pour vous donner toutes vos chances, un « espace des solutions » vous aiguillera sur des thématiques telles que la mobilité, les modes de garde d'enfants, la médiation numérique, l'accès aux droits, l'entrepreneuriat, la santé...

Judi 11 avril de 10 h à 16 h 30

Marché couvert

Gratuit, sans inscription. Venir avec un CV



ADOBESTOCK

Grand format.



30

**agents de police municipale,
répartis en 4 brigades***

**2 brigades de roulement en journée,
1 de nuit et 1 à VTT*



Des VTT pour plus d'efficacité. Des policiers qui se « promènent » ? Loin de là ! Les policiers municipaux de la brigade VTT font parfois face à de telles réactions. Pourtant, se déplacer ainsi offre bien des avantages. Peu coûteux, non polluant, permettant d'intervenir plus rapidement, d'élargir le champ de vision, le vélo est avant tout un moyen d'être au plus proche de la population, quand les motos et les voitures créent de la distance.

Les polices nationale et municipale travaillent en synergie au service de la tranquillité des Burgiens. Dans un monde en mouvement, elles adaptent leurs actions et leurs outils aux évolutions de la société.

Cadre de vie

AGIR POUR VOTRE TRANQUILLITÉ

Interview



NICOLAS LAGRANGE

**CAROLINE
MEUNIER**

**COMMANDANT DE
POLICE, CHEF D'ÉTAT-
MAJOR, D.D.P.N.*
DE L'AIN**

*Direction départementale de la police nationale



À Bourg, la police nationale et la police municipale coopèrent. »

> Comment travaillent la police nationale et la police municipale ?

À Bourg, nous avons la chance d'avoir une relation privilégiée. Nos missions sont complémentaires. À ce titre, la police nationale comme la police municipale sont amenées à constater des infractions, le traitement de l'enquête appartenant ensuite à la police nationale. Nous agissons de concert grâce à des outils comme le Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD) pour une bonne coordination. Nos équipes peuvent être conduites à travailler ensemble sur des opérations de sécurisation, des contrôles routiers, l'encadrement de manifestations, etc. Pour agir efficacement, nous sommes amenés à utiliser le même réseau radio et nous avons accès aux caméras de vidéoprotection de la ville.

> Comment ont évolué les chiffres de la délinquance en 2023 ?

Bourg-en-Bresse suit la tendance nationale avec une progression des violences volontaires et des atteintes aux biens. Par contre, les violences urbaines (incendies de véhicules, de poubelles...) diminuent (-18 %) ainsi que les accidents de la circulation (-27 % en zone police).

> Quels moyens sont mis en œuvre par la police nationale ?

La grande révolution est intervenue avec l'installation au commissariat du Centre d'Information et de Commandement (CIC), opérationnel depuis le 13 septembre dernier. Ce centre reçoit tous les appels au 17 de la zone police nationale qui couvre 7 communes*, dont Bourg-en-Bresse. Le CIC fonctionne 24h/24, 7j/7 et gère plus de 2000 appels mensuels. En outre, il coordonne par radio les équipages de police

et dispose d'une vision complète de Bourg grâce au réseau de vidéoprotection de la Ville relié au CIC. Ce centre est complété par une salle de gestion de crise. C'est un véritable bond dans la modernité. Mission particulière, le CIC assure le suivi en priorité des déclenchements des téléphones grave danger (TGD) et des bracelets anti-rapprochements (BAR), dispositifs judiciaires mis en place pour protéger les victimes de violences conjugales. Cette mission est prioritaire sur toutes les autres. Le commissariat a aussi été doté d'une unité cynophile spécialisée dans la recherche de stupéfiants. Elle peut être mobilisée pour des opérations de voie et les perquisitions. Enfin, la police nationale est engagée dans la lutte anti-drone avec l'appui de services extérieurs.

* Bourg-en-Bresse, Saint-Denis-lès-Bourg, Viriat, Péronnas, mais aussi Oyonnax, Arbois et Bellignat

LA POLICE MUNICIPALE VEILLE

Brigade VTT, brigade pour lutter contre l'incivisme des trottinettes électriques, déploiement de la vidéo surveillance et action à l'échelle de l'unité urbaine, la police municipale se démultiplie pour assurer la tranquillité publique.

En chiffres

5 000*

interventions réalisées par les policiers municipaux (stationnements gênants, présence de personnes perturbant la tranquillité publique, infractions au Code de la route, trafic de stupéfiants, consommation d'alcool...).

122*

interpellations de la police municipale (PM) suivies d'une présentation devant un officier de police judiciaire.

6 000*

personnes accueillies physiquement dans les locaux de la PM.

10 000*

appels téléphoniques reçus par la PM.

* Statistiques 2023 de la police municipale

Main dans la main

Depuis janvier 2023, les polices municipales de Bourg, de Viriat, de Péronnas et de Saint-Denis-lès-Bourg coopèrent encore plus étroitement. Désormais, sur demande du maire de l'une des communes, des mises à disposition de policiers municipaux sur les autres territoires sont possibles et des opérations conjointes de sécurisation des manifestations sportives et culturelles, des contrôles routiers... peuvent être menés.



GÉRALDINE BOURGÉAY-MARIN



GUILLAUME ATGER

Une brigade qui a du chien

Pour renforcer la prévention et le maintien de l'ordre public, la Ville dispose depuis janvier 2021 d'une brigade canine composée de trois maîtres-chiens. De jour comme de nuit, elle assure la tranquillité publique lors des patrouilles pédestres de surveillance tout en garantissant la sécurité des autres équipiers. Les résultats sont probants : le chien permet de faire baisser ou d'éviter les tensions !



SERGE BUATHIER

L'éducation routière, une priorité

691 élèves de Bourg-en-Bresse, de Viriat, et de Péronnas, scolarisés en CM2, en CM1/CM2 si la classe est à double niveau, participent cette année scolaire aux séances d'éducation à la sécurité routière. Pour faire suite aux enseignements théoriques dispensés cet automne par la police municipale, les enfants apprendront, ce printemps, à se déplacer en toute sécurité à pied et à bicyclette sur la piste de prévention routière du Champ-de-Mars.

Des caméras là où il faut

Entre 2023 et 2026, 350 000 € seront investis pour compléter le réseau de caméras de vidéoprotection installées sur la voie publique, dans certains bâtiments et parkings de la ville. Dès 2024, le maillage vidéo du centre-ville sera finalisé avec l'implantation de caméras dans le secteur Préfecture-Gare-Pont-de-Lyon. Le déploiement se poursuivra dans les zones les plus fréquentées de Bourg et là où c'est nécessaire.



GERALDINE BOURGAY-MARIN

Ainsi, le quartier de la Reyssouze sera doté en 2024 de caméras supplémentaires. En 2025, certains sites des quartiers Pont-des-Chèvres, Brou, Baudières et Vennes bénéficieront de vidéoprotection. À l'horizon 2026, 130 à 150 caméras fonctionneront dans la ville et collecteront 7 jours sur 7 et 24 h sur 24 des images. Celles-ci peuvent être regardées en temps réel par les polices municipales et nationales, mais seule la police municipale peut extraire les images à la demande d'un officier de police judiciaire. 68 % des images extraites en 2023 ont permis d'apporter des éléments à une enquête et d'élucider une affaire (vol, dégradation, violence...). Ces images sont conservées pendant 15 jours, leur visionnage est ensuite possible uniquement dans le cadre d'une enquête et sur réquisition du procureur de la République.

Nouveau : une brigade pour lutter contre l'incivisme des trottinettes

Face à l'engouement suscité par les trottinettes électriques, les policiers burgiens s'adaptent. Dès ce printemps, dans chaque brigade de la police municipale des agents vont être dédiés au contrôle des conducteurs de trottinettes : « Circuler à trottinette ou encore à vélo ne dispense pas de respecter le Code de la route », précise Mathieu Putigny, directeur de la Tranquillité Publique et de la Prévention à la Ville. Afin de garantir la sécurité de chacun, certaines règles sont à respecter. Pour circuler la nuit, ou le jour lorsque la visibilité est insuffisante, tout conducteur d'une trottinette ou d'un vélo doit porter un équipement rétro-réfléchissant. Il lui est également interdit de transporter un passager, de rouler en portant des écouteurs ou des oreillettes,




de circuler sur les trottoirs... Enfin, pour conduire une trottinette électrique, il est obligatoire de souscrire une assurance responsabilité civile. Toute infraction à ces règles expose à des contraventions.

ADOBESTOCK

À VOTRE SERVICE

La sécurité publique est une priorité permanente de la Ville. Toute l'année, la police municipale veille et répond à vos appels. Ses bureaux installés au Carré Amiot, 4, rue du 19-mars-1962, sont ouverts le lundi de 6 h à 20 h 30 et du mardi 6 h au dimanche 6 h. Elle est joignable 24 heures sur 24 au 04 74 42 45 00.

 Courriel : policemunicipale@bourgenbresse.fr



PARTEZ TRANQUILLE !

Vous avez planifié quelques jours de vacances ? Pour partir l'esprit libre, la police municipale, en lien avec la police nationale, propose, tout au long de l'année, de surveiller votre maison, votre appartement, votre local professionnel ou commercial pendant vos absences prolongées. Les forces de police passeront régulièrement à votre domicile pour vérifier qu'aucune intrusion n'a eu lieu et dissuader les voleurs. Ce service est gratuit, n'hésitez pas à l'utiliser, particulièrement pendant les vacances scolaires où les cambriolages sont plus fréquents !

Vous êtes intéressés ? Flashez ce



QR code pour télécharger le formulaire. Vous pouvez également retirer ce document à

l'accueil de la mairie ou auprès de la police municipale et le déposer complété à la police municipale.

 04 74 42 45 00



Rénovation du groupe scolaire Charles-Jarrin

GROUPEMENT COMMUNAL

Budget 2024

MAINTENIR LE CAP

La situation budgétaire est difficile pour toutes les collectivités locales en France. Bourg ne fait pas exception. L'inflation qui sévit depuis des mois pèse lourdement sur les finances de la Ville qui n'a pas bénéficié de bouclier tarifaire sur ses dépenses énergétiques. Depuis 2022, les multiples crises auront coûté entre 3 et 4 M€ par an à la Ville. Dans le même temps, l'État ne réajuste pas son soutien. En conséquence, les dépenses de la Ville augmentent beaucoup plus rapidement que les recettes.

Le budget 2024 voté en conseil municipal propose un cap clair : conserver une situation financière saine tout en sanctuarisant les services publics qui fonctionnent comme un amortisseur social pour les plus fragiles.

POURSUIVRE LES INVESTISSEMENTS

La maîtrise des dépenses de la Ville est déjà largement engagée, notamment grâce aux travaux de rénovation énergétique et aux économies réalisées par chaque service. En parallèle, une augmentation modérée de la taxe foncière de 3 % cette année a été décidée, après 7 années sans hausse. Ce choix, qui intervient à temps et à un niveau suffisant, permettra de ne pas avoir à

mobiliser de nouveau ce levier d'ici la fin du mandat.

Cette gestion rigoureuse permet à la Ville de poursuivre son action. De nouveaux services voient le jour en 2024 avec un accès renforcé aux médiathèques et une nouvelle brigade trottinette. Les investissements de la Ville, pour la qualité de vie et la transition écologique, se poursuivent : Maison du cirque, allée de Challes, rénovation de la co-cathédrale Notre-Dame...

En chiffres

91,7 M€

c'est le budget total de la Ville pour 2024

21,9 M€

c'est le montant des investissements prévus en 2024

-56 %

de consommation énergétique des bâtiments de la Ville en 10 ans

-30 M€

de dotations de l'État depuis 10 ans

Budget participatif

138 idées déposées

Lancé cet automne, l'appel à projets du deuxième budget participatif de la Ville s'est clôturé le 31 décembre. Pas moins de 138 idées ont été déposées par 59 habitants, 16 associations, 5 collectifs d'habitants et 5 conseils citoyens. Installations sportives, amélioration du cadre de vie dans les quartiers, projets écologiques... les propositions sont très variées. Consultables sur budgetparticipatif.bourgenbresse.fr, ces suggestions sont étudiées à la loupe par le comité de suivi et les services de la Ville qui vérifient qu'elles sont recevables et réalisables techniquement. En mai prochain, vous pourrez voter pour vos projets préférés.

[+ budgetparticipatif.bourgenbresse.fr](http://budgetparticipatif.bourgenbresse.fr)



STUDIO KAMMO



La renaissance du Dévorah

Victime de l'urbanisation et de l'industrialisation, le Dévorah, affluent de la Reyssouze a beaucoup évolué depuis les années 1960. Nombre de ses méandres ont été supprimés, son lit a été artificialisé et ce qu'il reste de son marais s'assèche peu à peu. Pour lui redonner son aspect naturel et préserver sa biodiversité, riche de 650 espèces faunistiques et floristiques, dont 15 protégées, d'importants travaux sont menés. Au cœur du marais, un nouveau lit sinueux et plus étroit a été aménagé pour réhumidifier le marais et lui rendre ses propriétés d'éponge à l'entrée de la ville. Depuis la rue des Dîmes jusqu'au stade Marcel-Verchère, des banquettes alternées sont réalisées pour coincer l'écoulement d'eau et créer des habitats aquatiques. Les arbres et les arbustes qui bordent la rivière ont été taillés et utilisés pour concevoir des épis de diversification dans le lit du cours d'eau. Dans la continuité de ce chantier, la débétonisation du canal de Loëze et la restauration écologique de la Reyssouze autour de Bouvent seront lancées.

+ reyssooze-affluents.fr



MARCHER, C'EST LA SANTÉ

Les seniors sont invités à enfiler leurs chaussures de marche et à profiter de parcours, à rythme doux, dans les parcs de Bourg ou dans la campagne aux alentours. Le service Prévention seniors de la Ville les accompagne les jeudis après-midi, de mars à mai et en septembre. Première sortie le 14 mars !

+ **Gratuit, sur inscription auprès du service Prévention seniors : 04 74 42 45 70**



Portes ouvertes

À l'image de la Maison Verte de Françoise Dolto, **Jeunes pousses** est un lieu de rencontre Parents-enfants qui accueille les 0-4 ans, accompagnés par une personne familière, un parent ou un futur parent. Cet espace animé par deux accueillants ouvre ses portes vendredi 22 mars de 10 h à 18 h.

+ **Jeunes pousses - 2 ter, rue Guichenon**

PENSEZ À VOUS INSCRIRE !

Les élections européennes auront lieu dimanche 9 juin. À Bourg, les bureaux de vote ouvriront de 8 h à 19 h. Pour participer à ce scrutin, à un tour, pensez à vous inscrire sur les listes électorales. L'inscription est possible jusqu'au mercredi 1^{er} mai sur le site Internet servicepublic.fr et jusqu'au vendredi 3 mai au guichet du service Population de la mairie. Renseignement sur les pièces à fournir au service Élections :

04 74 45 70 79

+ serviceelections@bourgenbresse.fr



Randonnée citadine

Les JO de Paris 2024 approchent.

Dans le cadre de la Grande randonnée vers Paris organisée par la Fédération française de randonnée, un parcours citadin de 12 km reliera les centres de préparation olympique burgiens : le centre équestre Jacques-Robert, Ékinox et le stade Marcel-Verchère.

+ **Rendez-vous jeudi 21 mars à 13 h 30 au stade Verchère, côté allée de Challes. Participation gratuite**

 **BourgenBresse**
@Bourg_en_Bresse 27 janv.
#EmploiSaisonnier La Ville de Bourg-en-Bresse a de nombreux postes à pourvoir pour cet été ! Lycéens et étudiants, rendez-vous jusqu'au 6 mars pour postuler. Postulez directement sur : bourgenbresse.fr/emploisaisonnier

Avant/Après



VILLE DE BOURG-EN-BRESSE

GÉRALDINE BOURGEAY-MARIN

MCC OU LE MARIAGE DE LA CULTURE ET DE LA CITOYENNETÉ

Souvenez-vous en mai 2018, la construction de la Maison de la culture et de la citoyenneté (MCC), le plus important investissement du mandat*, débutait. Après deux ans de chantier, perturbé par la pandémie de COVID-19, un bâtiment de 3 000 m², dessiné par le cabinet Wolff & Associés, sortait de terre. Livré au printemps 2020, inauguré en septembre par une foule masquée, ce bâtiment aux lignes contemporaines rassemble sous un même toit l'AGLCA (Maison de la vie associative), la MJC (Maison des jeunes et de la culture), ALTEC (Centre de culture scientifique, technique et industrielle de l'Ain) et d'autres associations hébergées en

bureaux partagés. Écologique avec ses 540 m² de panneaux solaires et sa toiture végétalisée, économe en énergie, la MCC redessine le fond du Champ-de-Foire et facilite la rencontre et l'engagement des acteurs associatifs locaux. Mieux, elle donne un nouveau souffle à ce secteur en pleine mutation. À l'horizon 2025, l'allée de Challes sera transformée en promenade paysagée et l'espace laissé vacant, à la suite de la démolition des anciens bâtiments de la MJC et de l'AGLCA, accueillera un hôtel 4 étoiles, des bureaux, des commerces, une nouvelle voie piétonne et un parking couvert.

*5,9M€HT.

5

C'est le nombre de nouvelles lignes de covoiturage qui seront créées en mai 2024 pour relier Bourges-en-Bresse à : Polliat, Saint-Étienne-du-Bois, Jasseron, Marboz et Servas/Lent. Ces lignes s'ajouteront aux deux lignes actuelles à destination de Montrevel-en-Bresse et de Ceyzériat.



Mémoires italiennes

L'association franco-italienne de Bourg fait de 2024 l'année de la mémoire de l'immigration italienne à Bourges-en-Bresse et ses environs. Les Chroniques de Bresse se sont associées à ce projet et publieront un ouvrage à l'automne 2024. Si un chapitre sera dédié à San Severo, ville des Pouilles d'où sont originaires de nombreuses familles burgiennes, les auteurs s'intéresseront à toute l'Italie. Au-delà de l'étude de documents d'archives, ils aspirent à publier des « parcours de vie ». Si vous souhaitez apporter des témoignages, des photographies, des objets... liés à l'immigration italienne, contactez : chroniques-de-bresse@orange.fr ou palmieri.enrico39@gmail.com



GÉRALDINE BOURGEAY-MARIN



ADOBESTOCK

La question :

Que fait Grand Bourg Agglomération pour les biodéchets ?

La réponse :

Les collectivités doivent, depuis le 1^{er} janvier 2024, proposer des solutions de tri pour les biodéchets (déchets alimentaires et verts). Grand Bourg Agglomération est en avance sur la loi car depuis plusieurs années, elle met à disposition des habitants, des solutions individuelles ou collectives de gestion de compostage. Les foyers en maison individuelle peuvent bénéficier d'un composteur contre une participation financière de 25 €. Pour les personnes résidant en immeubles, les écoles, les petites entreprises... un compostage collectif est proposé gratuitement, sous conditions. Durant l'année 2023, 848 composteurs individuels et 10 sites de compostage collectif ont été installés. Depuis le printemps 2023, GBA interdit également le dépôt de la tonte des pelouses en déchèterie et sensibilise la population à l'utilisation de cette ressource comme paillage. Cette décision a permis de réduire la collecte de déchets verts de 3 000 tonnes, de limiter les gaz à effet de serre générés par les déplacements et de préserver la biodiversité locale. Enfin, l'usine OVADE, qui traite chaque année 60 000 tonnes de déchets, extrait les déchets organiques présents dans les ordures ménagères. Stockés dans un digesteur qui produit du biogaz, ils sont transformés en compost vendu aux agriculteurs du territoire. Chaque année, la consommation annuelle de 4 000 foyers et plus de 15 000 tonnes de compost sont ainsi produites. Au final, 60 % des biodéchets de notre territoire sont valorisés.

➕ Infos sur les composteurs : Direction gestion des déchets au 0 800 86 10 96 - grandbourg.fr

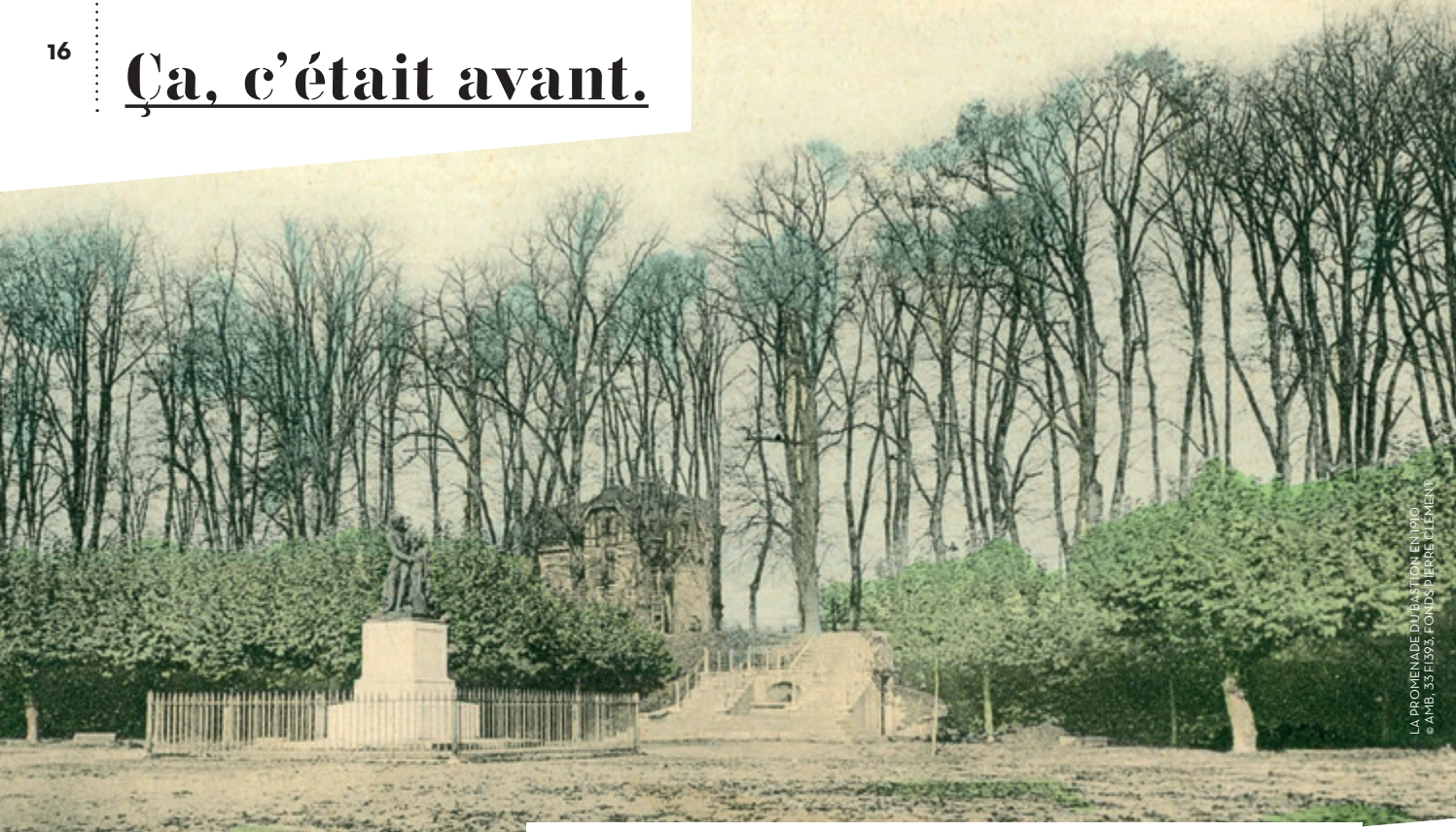
VOLONTAIRES À VOTRE SERVICE

Ils ont entre 16 et 24 ans et participent activement à des missions d'utilité sociale au sein d'Unis-Cité Ain : écovolonterre, biodiver'santé et solidarité senior. Depuis le mois d'octobre 2023 et jusqu'en juin 2024, douze jeunes font leur service civique en mairie dans les services Citoyenneté ville durable, Hygiène et santé publique et Prévention seniors. Un premier groupe intervient auprès des élèves des écoles publiques dans le cadre de la débitumisation des cours. Un deuxième sensibilise les habitants aux animaux à enjeux pour la santé, notamment les chenilles processionnaires et les moustiques tigres. Un troisième organise des visites et des animations à destination des seniors des résidences autonomie de la Ville.

➕ Service civique : uniscite.fr/antenne/bourg-en-bresse



GÉRALDINE BOURGEAY-MARIN



LA PROMENADE DU BASTION EN 1910.
© AMB, 33 F1593, FONDS PIERRE CLÉMENT

AUX ARBRES CITOYENS !

Majestueux, chargés d'histoire, atypiques : des arbres exceptionnels donnent à la ville un charme fou. Aperçu de cette richesse patrimoniale.

Chêne en or

Suite à la Révolution, la chartreuse de Seillon devient Bien national. Avant de quitter les lieux, en 1792, les moines auraient enfoui leur trésor au pied d'un chêne remarquable. Sans doute constitué d'objets sacrés et de pièces d'orfèvrerie utilisés pour la célébration des messes et des sacrements, il n'a jamais été retrouvé.

Bourg est une ville verte, riche de plus de 200 hectares de sites naturels, de 3 700 arbres d'alignement et de 7 300 arbres d'ornement. Un trésor entretenu et surveillé à la loupe par le service Espaces verts. Face aux enjeux d'adaptation posés par le changement climatique, la Ville a élaboré une charte de l'arbre pour protéger son patrimoine arboré et l'augmenter de 2 000 sujets d'ici 2030.

Cette épopée arboricole a débuté, il y a des millions d'années. À l'ère quaternaire, Bourg n'est que glace. Avec le réchauffement, le glacier alpin se retire. Peu à peu, lichens, mousses, bouleaux, noisetiers... et chênes investissent l'ancienne moraine. Privilégié par l'homme, symbole de grandeur, de force et de durée, le chêne colonise la Bresse. Devenu roi de nos espaces forestiers, il est l'emblème de Seillon, dont le nom apparaît



En 2030, Bourg-en-Bresse comptera 2 000 arbres de plus qu'en 2015. »

pour la première fois en 1084. Au-delà de cette forêt, les arbres ont, au fil des siècles, investi Bourg pour lui donner un supplément d'âme.

En 1716, un mail, terrain réservé au jeu du même nom (ancêtre du croquet), est aménagé. Planté de marronniers et de tilleuls, il allait de l'actuelle place Joubert au quartier Mail-Peloux. Ici, les Burgiens venaient respirer le bon air et profiter de l'ombre. Avec l'arrivée du train en 1856, une partie de la promenade devient un jardin à la française, l'actuel square Simone-Veil (ex-Quinconces). En 1774, la promenade du Bastion, unique

vestige des remparts du xvi^e siècle, est plantée de tilleuls. Réaménagée en 1969, elle est aujourd'hui agrémentée de tilleuls et de platanes.

ARBRES STARS

Bourg-en-Bresse peut s'enorgueillir d'arbres célèbres. Officiellement, la ville compte cinq arbres remarquables, tous implantés square Simone-Veil : deux chênes pédonculés et trois platanes à feuilles d'érable dit « en pied d'éléphant ». Mais en réalité, la cité burgienne possède de nombreux spécimens qui méritent le coup d'œil pour leur hauteur, leur âge, leur beauté ou encore leur histoire.

Au Moyen Âge, l'arbre le plus respecté était l'orme au pied duquel les Sires de Bâgé rendaient la justice. Implanté dans l'actuel square Lalande, il gela durant l'hiver 1709. Débité, il fut transformé en affût de canons.

Fin xix^e, Alphonse Mas (1817-1875), célèbre botaniste burgien, plante de nombreux séquoias dans la ville. Le plus beau était celui de la Grenouillère. Victime de l'urbanisation, il fut abattu le 14 septembre 1972 puis remplacé par un cèdre ; mais d'autres séquoias demeurent visibles rue de la Citadelle, aux petites Vennes, rue Lamartine... ou encore dans le parc de l'ex-banque de France, avenue Alphonse-Baudin. Certains arbres burgiens ont aussi été plantés de grandes occasions. Le 31 mai 1908, lors du Congrès des sociétés de secours mutuels, un tilleul est mis en terre en présence du ministre de l'Agriculture, Joseph Ruau. Situé à l'arrière de l'ancien collège Amiot, il fut transféré en 2016 dans le parc de la Madeleine pour permettre l'aménagement du Carré Amiot.

En 1918, pour fêter la Victoire, un sycomore, aujourd'hui disparu, a été implanté square Lalande. À la Libération, le pépiniériste Émile Mainaud a offert un cèdre bleu de l'Atlas qui trône toujours entre le monument aux morts et le square Simone-Veil. Un épicéa, rapporté d'Allemagne en 1945 par un Bressan pour célébrer la fin de la guerre, est toujours visible au carrefour de l'avenue Maréchal-Juin et du boulevard du 8-Mai-1945.

Pour témoigner du passage de son équipe municipale, le maire Jules Belley* plante en 1933 un cèdre au square Louis-Parant. Sous les racines de cet arbre, fourni par le pépiniériste Mainaud, un tube en métal renfermant un parchemin signé par tous les conseillers municipaux a été glissé.

Au-delà de ces arbres mémoriels, la nature offre parfois des curiosités. En se développant, certains spécimens prennent des formes particulières leur conférant une esthétique unique. C'était le cas du marronnier d'Inde situé au carrefour du boulevard Émile-Huchet et de l'avenue Jean-Marie-Verne. Remarquable par son envergure, fragilisé par un champignon, il n'a pas survécu au vent du 23 décembre 2019. D'autres ont résisté au temps, à l'instar du chêne double du parc Jean-Monnet, de l'alignement de platanes devant Brou, des tilleuls argentés du square Lalande datant de 1915...

**maire de Bourg de juin 1922 à mai 1935*

Sources : Archives municipales de Bourg-en-Bresse ; Bourg de A à Z, Maurice Brocard ; Arbres remarquables de l'Ain, collection Patrimoine des pays de l'Ain ; archives du C'est à Bourg.

✚ de photos sur bourgennesse.fr



GÉRALDINE BOURGEOY-MARIN

Seillon, notre Brocéliande

Royaume des promeneurs, des vététistes, des cavaliers et des joggers, la forêt de Seillon est le poumon vert de Bourg. Sur 613 hectares, le chêne règne en maître. Façonnée en chênaie, dès le Moyen Âge par les moines Chartreux, la forêt a fourni le bois aux bâtisseurs de la charpente du monastère royal de Brou. Devenu domanial à la Révolution, désormais géré par l'Office national des forêts (ONF), ce trésor de biodiversité, labellisé Espace naturel sensible, abrite plus de 82 espèces d'oiseaux.



DANIEL GILLET

Après de mon arbre

Bourg-en-Bresse compte 24 parcs et jardins, 2 vergers urbains et 1 arboretum dans le parc de la Charité. Pour s'adapter aux évolutions climatiques, la Ville va ouvrir de nouveaux parcs. Ainsi, chaque Burgien sera à 5 minutes d'un havre de fraîcheur. À l'horizon 2025, le parc de La Madeleine remodelé et l'allée de Challes transformée en promenade paysagée et arborée seront livrés. Enfin, le jardin de l'Hôtel-Dieu sera ouvert au public.

Sauvons le centre-ville

Des boutiques se sont ouvertes au centre-ville ! Une bonne nouvelle qui en cache une autre, combien sont inoccupées ? Quelle désolation de voir en enfilade des magasins fermés, dur pour le moral des commerçants. Il y a pourtant du monde au centre-ville. Il suffit de regarder la fréquentation des bars les soirs et week-ends. Il reste peu de boutiques originales, créatives. Certains professionnels ont fui Bourg, comme par exemple les cordonniers ou les droguistes. On vient au centre-ville pour boire, se distraire et se détendre mais pas pour acheter ! Cette tendance a été amorcée il y a plus

d'une décennie, avec les grands centres commerciaux en périphérie qui offrent une autre ambiance. Attention, là aussi tôt ou tard, il y aura un problème de fréquentation.

Au cœur de notre ville, il y a aussi la baisse de fréquentation du marché notamment le mercredi. N'y aurait-il plus d'intérêt pour la fraîcheur, la qualité des articles ? Et le contact ? L'humain se fait pourtant par l'échange. Le diagnostic est terrible, le consommateur burgien se détourne de ce lieu comme s'il ne portait aucun intérêt aux produits locaux, alors que les salons de la gastronomie font le

plein ! Du marché, on est passé au Beau marché !

Peut-on aborder aussi l'insécurité qui règne aux abords de certaines zones de la ville à n'importe quel moment de la journée ou la peur ressentie à traverser ces mêmes zones le soir.

Ne nous faisons pas d'illusion, ce centre-ville artificiellement fréquenté par des moments festifs, cache un grand désarroi.

Michaël Ruiz et Christophe Coquelet pour le groupe *Bourg Convergence*
bourg.convergence@gmail.com

Bourg-en-Bresse recule de 30 places dans le classement des villes où il fait bon vivre

Le Journal Du Dimanche a publié le classement annuel des villes où il fait bon vivre.

Malheureusement, Bourg-en-Bresse perd, encore cette année, 30 places et se positionne en 217^e place, juste avant la ville de Trappes...

Cette triste nouvelle est le symbolique constat d'échec d'une politique menée depuis plus de 20 ans.

Un échec sur le plan de la sécurité tant l'augmentation des actes délictueux et

des incivilités est constante dans notre ville.

Un échec sur le plan de la dynamisation économique de notre ville tant les commerçants et autres entreprises sont frileux de s'installer à Bourg-en-Bresse. Un échec sur le plan de la gouvernance de la Ville tant l'ensemble des décisions est pris sans aucune concertation avec les riverains.

En réalité, Bourg-en-Bresse a tous les atouts pour réussir par une politique

ambitieuse et un projet moderne pour faire de Bourg-en-Bresse une ville plus respirable, plus dynamique et plus sûre. Vous pouvez compter sur vos élus Bourg Avenir pour défendre ce projet pour la ville de Bourg-en-Bresse !

Pour le groupe *Bourg Avenir*
Aurane Reihanian, Marie-Jo Bardet, Agnès Bloise.

Le grand remplacement écologique à Bourg-en-Bresse

À Bourg-en-Bresse, plus de 750 arbres adultes ont été abattus pour aérer la ville, faire de la place pour chasser les voitures du centre et faire la part belle aux vélos, trottinettes et piétons. Oui très bien, mais à *Bourg Réveille-toi !* nous nous interrogeons sur le fait qu'il faut créer des îlots de fraîcheur en ville comme le préconise M. le Maire et, sur ce point, nous sommes entièrement en phase avec son adjointe écolo. Mais alors il faudra nous expliquer pourquoi dans le secteur du Pont-de-Lyon en direction du boulevard Jules-Ferry, du lycée Carriat et d'Intermarché, vous regroupez ces plantations en plusieurs lieux sur de petites surfaces et non disséminés sur les côtés des rues. Pour preuve, nous avons constaté

votre stratégie de faire des minis-forêts dans la ville où nous avons compté en un lieu 19 arbres sur 400 m², sur un autre 17 arbres sur 250 m² et, autre lieu, 22 arbres sur 400 m². Ce qui fait 58 arbres sur moins de 1000 m² et sur un linéaire de route de 150 m. Remplacer un arbre adulte par un jeune ne va pas rafraîchir la température et les îlots de fraîcheur ne vont pas jouer leurs rôles avant plusieurs décennies. Il est bien dommage de faire illusion que la ville de Bourg s'attaque au réchauffement climatique de cette manière. Cette démarche n'est pas très cohérente et faire croire aux Burgiens que la ville s'adapte aux futures augmentations du thermomètre est un leurre, mais soyez-en sûr, les Burgiens ne sont pas dupes et vont

vite s'en apercevoir. Pour finir avec un détail croustillant, sous l'indication et le panneau Esplanade Gisèle-Halimi, 6 bancs pour profiter de la fraîcheur d'été, mais problème, on a oublié la mini-forêt pour profiter de l'ombrage dans le futur. Pour notre part, nous pensons qu'installer des ombrières l'été dans les rues piétonnes de la ville et des arbres dans des bacs serait un plus pour rafraîchir la ville en vue des canicules annoncées pour les années à venir .

Pour le groupe *Bourg Réveille-toi !*
Vital Matras
(matrasv@bourgenbresse.fr)
et Christophe Maître
(maitrech@bourgenbresse.fr)



MARIANNE BARANSKI

FÉERIQUE PARC DE LA VISITATION



ÉVELYNE LAMBOLEY-MOIROUX

LE PHOTO CLUB BRESSAN FAIT LE PRINTEMPS*

* Exposition à H2M du 29 mars au 4 avril



APOLLINE GROS

PREMIÈRE NEIGE

Contact Mairie

MAIRIE DE BOURG-EN-BRESSE

Place de l'Hôtel-de-Ville - BP 90419
01012 Bourg-en-Bresse Cedex
04 74 45 71 99
mairie@bourgenbresse.fr
bourgenbresse.fr

OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au vendredi
8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h
Ouverture du service Population à 9 h le lundi.
Permanences le samedi matin de 9 h à 12 h pour :
- l'accueil,
- le service Population (cartes d'identité/
passeports, état civil, élections),
- le service Action éducative (inscriptions
scolaires, calcul des tarifs et chargement
des comptes famille...).

BOURG PARC AUTO

04 74 45 72 43
bourgparc-auto@bourgenbresse.fr

DIRECTION DU GRAND CYCLE DE L'EAU

04 74 24 49 49, eau@ca3b.fr

POLICE MUNICIPALE

Le lundi de 6 h à 20 h 30 et du mardi 6 h
au dimanche 6 h - 04 74 42 45 00

SERVICES DÉCENTRALISÉS DE LA MAIRIE

Ils assurent les prestations suivantes : délivrance
de carte nationale d'identité, de passeport,
inscription sur les listes électorales, inscriptions
scolaires, attribution et approvisionnement
de la carte de restauration scolaire, cartes de
pêche et de baignade pour Bouvent, recensement
militaire, etc.

Annexe mairie Amédée-Mercier

57, avenue Amédée-Mercier - 04 74 42 46 90
Ouverture au public :
du mardi au vendredi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h

Maison de quartier des Vennes

11, rue la Fontaine - 04 74 42 46 20
Ouverture au public :
- lundi : 9 h 30-12 h et 13 h 30-17 h
- du mardi au vendredi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h



La mairie à votre écoute...
sur son numéro vert :
0 800 00 10 53
Laissez vos messages
sur le répondeur.

Ensemble, restaurons la *Co-cathédrale Notre-Dame*

de Bourg-en-Bresse

Un projet de la Ville
sélectionné par la
Mission Patrimoine
portée par **Stéphane Bern**
et soutenu par la
Fondation du patrimoine

Faites un don
missionbern.fr

